

# LA SÉCURITÉ SOCIALE DES ARTISTES AUTEURS

SECURITE SOCIALE DES ARTISTES AUTEURS (env. 27 salariés)

*POSTE À POURVOIR :*

Gestionnaire chargé d'accueil (H/F)

Type de contrat : CDI

Coefficient : 240 - niveau 4 ou 260 - niveau 5A, *selon expérience*

Missions et activités :

Vous devrez vous inscrire dans une dynamique collective pour l'atteinte des objectifs du service et être en mesure de participer aux activités communes. Vous serez notamment en charge de :

- L'accueil téléphonique et physique des artistes, des auteurs et de leurs diffuseurs
- La rédaction de mails et de courriers
- L'instruction des dossiers, pour affiliation, passage devant une commission professionnelle ou la commission d'action sociale

Compétences requises :

- Utiliser et exploiter les applicatifs informatiques et outils documentaires (Pack Office et applications métiers)
- Savoir organiser son travail et être autonome dans le cadre d'objectifs déterminés, de priorités et de délais
- Apporter des réponses aux sollicitations des interlocuteurs, par téléphone, courriers, mails en adaptant son mode de communication à son interlocuteur

Qualités recherchées :

- Capacités rédactionnelles
- Capacités d'analyse
- Capacités relationnelles
- Disponibilité et flexibilité
- Organisation, méthode et rigueur, permettant de produire un travail fiable et autonome
- Intérêt pour le secteur artistique

Formation :

BAC + 2 Droit ou expérience équivalente.

Connaissances en droit de la propriété intellectuelle appréciées.

Connaissances comptables appréciées.

Rémunération annuelle (brut mensuel x 14) : 26 – 28 K€ selon expérience

Horaires de travail :

Application d'un accord collectif sur la réduction du temps de travail : 37 heures hebdomadaires – 16 jours annuels de RTT. Horaire variable en vigueur.

Poste à pourvoir : Immédiatement

Date limite de candidature : 25/03/2022

*Envoyer CV et lettre de motivation par mail à Madame Marie-Paule FOURNIER-GUILLOT :  
rh-agessa@secu-artistes-auteurs.fr*